

César Franck, enfant prodige,
et le Conservatoire royal de Musique de Liège.

Il y aura cent ans le 9 novembre 1990 que César Franck mourait des suites d'un banal accident de circulation. Il allait atteindre sa 68ème année.

On sait que sa carrière a démarré tardivement, vers la cinquantaine, au début des années 1870. La renommée, puis la gloire ne lui vinrent pas sans mal ni contestations. Les tribulations qu'il a connues ont en quelque sorte gommé le souvenir de ses débuts. Liège, lieu de sa naissance, de ses études fondamentales et de ses premiers pas dans la carrière musicale, a été aussi la première ville à applaudir l'enfant prodige. Car César Franck a été un enfant prodige au même titre que Mozart ou Camille Saint-Saëns, et cela autant comme compositeur que comme pianiste.

C'est de cet enfant-là et de l'adolescent qui le prolonge qu'il sera question dans cet article¹.

* * *

J'avais, je crois, une dizaine d'années - c'est si loin déjà! - quand ma mère m'offrit un livre qui s'intitulait Les grands hommes quand ils étaient petits. Sans doute sa lecture m'a-t-elle fort impressionné car, au cours de mes travaux de musicologie, j'ai toujours été attiré par les débuts des musiciens. Il me paraît, en effet, qu'en matière d'éducation artistique, les premiers maîtres et le climat familial jouent un rôle déterminant.

Mais il arrive que les circonstances contrarient les vocations les mieux affirmées, les plus prometteuses. César Franck connaîtra cette disgrâce pendant une longue période de sa vie. D'abord un oubli total, de 1848 à 1858. A ce moment, sa nomination au nouvel orgue Cavaillé-Coll de Sainte-Clotilde lui vaut une réputation croissante d'organiste d'église grâce à quoi, en 1872, il sera enfin nommé professeur d'orgue au Conservatoire de Paris. Il a cinquante ans et va commencer à composer les chefs-d'oeuvre que nous aimons et que le monde entier admire.

Il n'y a pas que les hommes qui soient meurtris par le destin. Les institutions les plus vénérables, apparemment les plus stables peuvent elles aussi être brisées par les événements. C'est le cas à Liège en 1797 où, après la destruction de la cathédrale Saint-Lambert, la fermeture des églises (et, par conséquent, des maîtrises) décrétée par le Directoire, anéantit les antiques sources d'éducation musicale, plonge les musiciens de l'ancienne principauté dans la misère et, à terme, menace la vie de la cité d'un étouffement complet².

* * *

Si la vie musicale d'une cité dépend d'une clientèle importante de dilettantes et d'amateurs, elle doit évidemment être servie par un nombre suffisant de bons musiciens

professionnels. En 1826, la recherche de cet équilibre s'impose au gouvernement des Pays-Bas avec une telle intensité qu'il décide la création de quatre Ecoles royales de musique, à La Haye, Amsterdam, Bruxelles et Liège. Des commissions sont installées à qui le pouvoir central laisse une très large liberté. Elles sont chargées de recruter des maîtres et de présenter des propositions pour l'organisation des cours. Passons sur les détails d'une opération rondement menée pour ne retenir que l'essentiel. Contrairement aux écoles de maîtrise de l'Ancien Régime, les nouvelles Ecoles royales de musique sont des établissements laïcs, ouverts aux élèves des deux sexes, futurs professionnels ou amateurs (mais ceux-ci seront traités avec la même sévérité). On y enseigne tous les instruments sauf l'orgue, ainsi que le chant (mais pas le chant grégorien)³.

Sur proposition de la Commission de l'Ecole royale de Liège, le Gouvernement hollandais nomme, le 14 janvier 1827, en qualité de directeur, le Français Joseph Daussoigne, originaire de Givet (1790-1875). Ce jeune professeur d'harmonie du Conservatoire de Paris a été chaudement recommandé par son directeur, Cherubini, qui apprécie ses talents d'organisateur, ses qualités de musicien et de pédagogue.

Le concert d'installation de l'Ecole a lieu le 21 avril 1827, à la Salle de Spectacle de Liège^{3b+*}. Les cours commencent le 1er mai avec dix professeurs et 35 élèves, les uns boursiers du gouvernement ou de la province, les autres payant un "minerval" mensuel. Provisoirement, l'Ecole est logée rue Saint-Pierre, vis-à-vis de l'église Sainte-Croix (où César Franck a été baptisé) dans un bâtiment appartenant à M. Frésart, agent de change. Ses bureaux occupent un autre immeuble dans la même rue⁴. Il a loué le pavillon qui se trouve dans la cour d'entrée à un de ses employés, M. Nicolas-Joseph Franck, pour y habiter avec son épouse et leurs deux enfants. L'aîné, César-Auguste, né le 10 décembre 1822, a presque cinq ans ; le cadet, Jean-Joseph, né le 31 octobre 1828, n'est encore qu'un bébé de deux ans.

Une Ecole de musique, cela fait du bruit. Les exercices, les gammes, les bribes de mélodies qui s'en échappent en se bousculant dans une allègre cacophonie attirent les enfants. Gageons qu'entre deux parties de billes ou de saute-mouton, le jeune César tentait de se hisser jusqu'à un appui de fenêtre pour entrevoir la source de ce joyeux tapage. D'autant plus que, dès décembre 1829, l'école a pris sa vitesse de croisière avec 20 cours différents, 235 élèves et plusieurs concerts réussis⁵. Toutefois, il lui manque un local approprié et des fonds suffisants pour organiser les concours prévus par le règlement. A défaut, on distribue 15 "médailles d'honneur à ceux des élèves qui se sont le plus distingué par leurs progrès"⁶.

* * *

Le 27 novembre 1827, le jeune César Franck, dix ans (sic), est inscrit pour subir l'examen d'admission au solfège comme "élève payant". En marge de ce document, le secrétaire de l'Ecole royale écrit : "Ne se présente pas"⁷.

Que s'est-il passé ? En vérité, César n'a pas dix ans, mais cinq ans seulement. Or l'article 25 du règlement établi le 17.XII.1826 fixe à huit ans l'âge minimum d'admission! En

attendant, le petit César se préparera avec un musicien dont le nom ne nous est pas parvenu mais qui pourrait être, selon certaines traditions, Jean-Jacques Deruyts (1790-1871), Dieudonné Duguet (1794-1849) ou Charles-Joseph Lignac (1803?-1843). Peut-être les trois ? Qui que ce soit, son enseignement (qui durera trois ans et demi), sera particulièrement fructueux⁹.

Contrairement à ce qui se passe à Bruxelles, la Révolution de 1830 n'interrompt pas le fonctionnement de l'Ecole de musique de Liège. Au contraire, le Journal de Liège du 11 novembre 1830 annonce un "Grand concert organisé par le Conservatoire au bénéfice des blessés, veuves et orphelins victimes des événements de septembre qui sera donné le vendredi 12 novembre à la salle de la Société d'Emulation". D'autres concerts de charité (au profit des ouvriers indigents) seront donnés en janvier 1831⁷.

D'autorité, l'établissement s'est donné le titre de "Conservatoire de musique". Cette appellation - que les Liégeois avaient déjà revendiquée en 1826 - sera officialisée le 13 novembre 1831 par le roi Léopold Ier qui autorise l'école à porter dorénavant le nom de "Conservatoire royal de musique de Liège" qui est toujours le sien⁸.

Le premier registre matricule du Conservatoire indique les noms de :

FRANCK, César-Auguste. Entré en mai 1831. Cours suivis : solfège, piano, harmonie, contrepoint. Etudes terminées : mai 1835.

FRANCK, Joseph. Entré en mai 1833. Cours suivis : solfège, violon. Parti pour Paris en mai 1836¹¹.

César Franck se présente au premier examen semestriel en mai 1831. Que pense-t-on de lui ?

Classe de solfège de M. Delaveux, répétiteur :
Rapport du professeur : "Bonne conduite. Solfie couramment. Sait les principes".
Note du directeur : "Va fort bien".

Classe de piano de M. Hubert-Waltère Conrardy, répétiteur :
Rapport du professeur : "Franck, César. 8 ans et demi. Il a de bonnes dispositions".
Note du directeur : "Paraît intelligent"¹².

A la suite de ces examens, César Franck est admis dans la classe du professeur Dieudonné Duguet pour le solfège.

L'orientation française très prononcée imprimée par le directeur Daussoigne à l'enseignement de l'Ecole royale de musique dès ses débuts irrite bien un peu le gouvernement hollandais, mais elle ravit les Liégeois. Il est vrai que les "Méthodes du Conservatoire de Paris" que l'on y suit sont les plus modernes à cette époque. Fort intelligemment, Daussoigne y joint l'étude des symphonies et de la musique de chambre de Haydn et de Mozart, plus tard celle de Spohr, Ries, Weber, Schubert et Beethoven¹³.

La Révolution de 1830 et ses conséquences retardent l'organisation des premiers concours du Conservatoire royal de musique de Liège jusqu'en 1832. Ils ont lieu solennellement dans le grand salon de l'Hôtel de Ville car le Conservatoire,

toujours logé "provisoirement", ne dispose pas d'un local suffisamment vaste¹⁴. Le jury est composé du Bourgmestre et des membres de la Commission de surveillance, du directeur et de cinq professeurs de l'école.

Dans son discours inaugural, le directeur Daussoigne précise l'importance de ces concours et souligne la valeur des "premiers prix" qui seront éventuellement accordés. "Il n'en va pas d'un Conservatoire, dit-il, comme d'une pension où chacun doit annuellement remporter un prix avant de rentrer dans sa famille. Un premier prix au Conservatoire ne peut appartenir qu'au talent le plus distingué ; c'est un brevet de capacité qui transforme un élève en maître et, sous ce rapport, le jury ne peut se montrer trop sobre de récompenses."

Prenant ces recommandations au pied de la lettre, le Jury, sur 37 lauréats récompensés, n'accorde que 4 premiers prix : à Joseph Prume, clarinettiste, Larmoyer, flûtiste, Etienne Ledent, pianiste et César Franck, au solfège¹⁵.

Ce succès remarquable confirme les notes obtenues antérieurement. Il apporte aussi la certitude que le garçonnet de 9 ans et demi avait été particulièrement bien préparé avant d'entrer au Conservatoire. Il en va de même pour le piano où le nouveau répétiteur, Etienne Ledent, note en mai 1832 : "Va fort bien et promet beaucoup". De son côté, le directeur note : "De grandes dispositions et une surabondance de chaleur qui dégénère en barbouillis". Remarque qui, je crois, doit être "traduite" à peu près comme ceci : "Ce gamin de 9 ans et demi est emporté par un tempérament musical passionné. Il cherche beaucoup plus à rendre l'intensité expressive de l'oeuvre qu'à réaliser une exécution d'une netteté académique".

Plus tard, César Franck est admis dans la classe du professeur de piano Jules Jalheau. Né à Bruxelles en 1798 de parents liégeois, Jules Jalheau vient de commencer sa carrière comme professeur de solfège au Conservatoire de Paris où il a été formé par Jacques Herz, Doullens et Fétis¹⁶. En 1827, confiant dans son acquis virtuosique et surtout dans ses qualités de musicien et de pédagogue, Daussoigne le fait appeler à Liège en qualité de professeur de piano, classe des garçons. Il y formera plusieurs pianistes remarquables : César Franck, Félix-Etienne Ledent et Joseph Massart (tous deux professeurs au Conservatoire de Liège aux côtés de leur maître), Alexandre Daussoigne, le fils du directeur, virtuose et professeur à Paris et à Glasgow, Auguste Dupont, d'Ensival, virtuose et professeur au Conservatoire de Bruxelles, etc.

Jalheau base son enseignement sur la Méthode d'Adolphe Adam adoptée au Conservatoire de Paris, qu'il complète par celle de Hummel, pianiste virtuose à Vienne. D'autre part, l'amitié qui le lie à Franz Liszt, de treize ans son cadet, l'incite certainement à faire connaître à ses meilleurs élèves la nouvelle technique développée par le maître du clavier dès 1826 dans la première version de ses Etudes pour le pianoforte op. 6¹⁷.

Quand il prend le jeune César Franck en mains, Jalheau sent bien qu'il doit discipliner le jeu de son trop impétueux élève. Mais l'excellent maître qu'il est se garde bien de contrarier ce tempérament exceptionnel. Fort adroitement, il va en utiliser les ressources en donnant au jeune Franck, comme morceau de

concours, fin février 1834, l'Adagio^{er final de la sonate} en fa dièse mineur, op. 81, de Johann-Nepomuk Hummel (Pressburg, aujourd'hui Bratislava, 1778 - Weimar 1837)¹⁹. Composée à Vienne en 1819, cette sonate est une oeuvre moderne par la date de sa création mais surtout par son climat passionné, son caractère impétueux et ses constructions originales. Je pense notamment aux épisodes fugués enchâssés dans le Final qui font écho à ceux que Beethoven introduit dans ses sonates et ses quatuors à partir de 1810. Par ailleurs, la technique du clavier de cette sonate, la nouveauté de son ornementation expressive, les passages récitatifs, les effets sonores allant du FF au ppp, l'abondance des harmonies de 7e et de 9e, l'emploi des tonalités de fa dièse et si mineur encore très rarement utilisées à cette époque ouvrent des voies nouvelles dont les compositeurs romantiques - Chopin, Schumann, Liszt - feront leur profit dix ans plus tard. Robert Schumann, qui fait souvent référence à l'oeuvre de Hummel dans ses écrits sur la musique, dira de sa sonate op. 81 : "A elle seule, elle suffirait à rendre le Maître immortel"²⁰.

De cet épisode de l'enfance de César Franck, je retiendrai trois caractéristiques. D'abord un naturel fougueux, passionné. Ensuite cette faculté musicale étonnante qui permet à un gamin de dix ans d'assimiler, de dominer, d'extérioriser la pensée, la complexité de forme et la véhémence de ton de cette sonate op. 81 de Hummel. Enfin, je soulignerai l'ambiance particulière de cette tonalité de fa dièse mineur qui réapparaîtra dans le 1er Trio de César Franck dès 1840 et plus tard, dans plusieurs autres oeuvres²¹.

Le premier prix de piano que César Franck remporte en février 1834 au Conservatoire de Liège lui vaut d'exercer les fonctions de répétiteur de la classe de Jules Jalheau²². En même temps, il poursuit ses études théoriques dans la classe d'harmonie et de contrepoint où le directeur Daussoigne, qui en a la charge, l'a fait entrer le 2 décembre 1833. Le cahier des travaux réalisés par l'enfant à ce cours a été conservé. Il montre que les exercices prescrits par Daussoigne sont fondés sur les principes du contrepoint traité jusqu'à huit parties. L'originalité même de cette méthode montre que l'influence exercée sur César Franck par Daussoigne dans le domaine de l'harmonie ne doit pas être méconnue, car elle constitue pour l'enfant (en 1835, César Franck n'a pas encore treize ans!) l'apprentissage de base de la langue musicale²³.

Parallèlement à ces devoirs de type scolastique, César Franck compose librement un Grand Rondo pour piano, un Grand Trio pour piano, violon et violoncelle (1833) puis, en 1834, suivant le goût du jour et obéissant probablement aux ordres néfastes de son père - pour qui la musique n'est rien d'autre qu'un moyen de gagner de l'argent - des Variations brillantes op. 5 sur l'air du Pré-aux-Clercs, de Hérold et d'autres sur la Ronde favorite de "Gustave III" d'Auber, op. 8 (juin 1834). Suivent encore, en 1835, une romance Blond Phoebus (29.I.1835), un O Salutaris pour voix et orchestre (10.II.1835) et deux Concertos de piano, op. 9 (perdu) et op. 11 en si mineur²⁴.

César Franck participe pour la première fois à un concert public le 2 février 1835. Il a lieu dans la salle de la Société d'Émulation, à Liège. Le bénéficiaire en est M. Zani de Ferranti (Bologne 1800 - Pise 1878) qui se présente comme "guitariste honoraire du roi (des Belges) et professeur au Conservatoire de Bruxelles". César Franck (douze ans et deux

mois!) y joue deux fois. D'abord un "Duo de piano et violon sur des motifs du Pré-aux-Clercs, exécuté par MM Franck et D...x, amateurs"²⁵. D...x, c'est Ambroise Delaveux, violoniste amateur, élève de Léonard-Joseph Gaillard, ainsi que maître et protecteur du jeune Lambert Massart²⁶. Ensuite, "Nouvelles variations de Herz, exécutées par M. Franck". Leur exécution est fort admirée par le critique du Journal de Liège qui écrit : "Le jeune Franck (...), à peine âgé de onze ans, a atteint sur le piano une perfection surprenante". Ne vous étonnez pas de ce "onze ans", il était courant à cette époque de "rajeunir" les enfants prodiges de un an dans les programmes des concerts²⁷.

Quatre jours plus tard, le 6 février 1835, a lieu le concert annuel organisé par M. Henchenne, professeur de flûte au Conservatoire de Liège. Au numéro 3 de la 2ème partie, le programme indique "Variations brillantes sur l'air "Ma Fanchette est charmante" par M. Herz, exécutées par César-Auguste Franck, 1er prix du Conservatoire, âgé de onze ans". Il s'agit probablement de l'oeuvre que César Franck vient de jouer au concert Zani de Ferranti.

Mais déjà la Société Grétry, de Liège, fait appel au jeune garçon pour son concert anniversaire de la naissance de Grétry, le 14 février. En 3ème place, on entendra "Variations de concert pour le piano sur une marche favorite de "Guillaume Tell", de Rossini, par M. Herz, exécutée par M. C. Aug. Franck, 1er prix du Conservatoire, classe de M. Jalheau".

Un mois plus tard (le 14 mars 1835), César Franck est invité par l'Association musicale de l'Orchestre de Liège. Profitant de l'occasion qui lui est offerte de pouvoir jouer avec orchestre, il présente aux dilettantes liégeois le 3ème Concerto, en la mineur, op. 85 de Johann Nepomuk Hummel, composé ca 1820 et aussitôt édité à Vienne (par Haslinger) et à Paris (par Pleyel et Carli). Relevons ce passage de la critique publiée le 19 mars dans le Journal de Liège : "On a remarqué au dernier Concert des Artistes que le jeune Franck a joué avec beaucoup de talent le beau Concerto en la mineur de Hummel. Aussi le public a-t-il témoigné vivement son approbation. Ce fait peut servir de réponse à ce qui a été dit : que ce jeune homme n'exécutait pour ainsi dire que des airs variés. D'ailleurs, cet enfant si avancé pour son âge jouera au Concert de M. Prume un riche Concerto de Hummel".

Que les gens sont méchants! Ainsi donc, après avoir applaudi deux séries différentes de variations de concert de Herz, exécutées à douze jours seulement d'intervalle, d'aucuns murmurent déjà contre le choix de ce type d'oeuvres, choix pourtant conforme aux usages des concerts de ce temps. C'est méconnaître l'habileté de Jalheau qui, par le biais de ces variations de Herz, voulait certainement faire acquérir à son élève la parfaite netteté d'articulation qui lui faisait encore défaut.

César Franck confirme son succès huit jours plus tard (le 21 mars 1835) au Concert organisé par François Prume, le jeune et brillant professeur de violon du Conservatoire (il est à peine âgé de dix-neuf ans!)²⁸. César Franck, onze ans et demi (on continue à tricher sur son âge) joue de nouveau un Concerto de Hummel, mais cette fois, c'est le 6ème, op. 113, en la bémol majeur, publié à Vienne en 1832. Oeuvre toute récente, d'esprit nouveau elle aussi, et d'une difficulté technique très sérieuse.

La distribution des prix du Conservatoire (Concours de 1834) a lieu le 4 avril 1835. C'est l'occasion d'un véritable triomphe pour César Franck qui, avec ses treize ans, est le benjamin de la promotion²⁷. Parmi ces belles exécutions, dit le critique du journal L'Industrie, du 8 avril 1835, celle qui apporte le plus de révélation est sans contredit (la prestation de) ce jeune jeune pianiste qui, dans l'une des plus brillantes compositions de Herz, a montré une connaissance si parfaite de son instrument, une dextérité si rare à en vaincre toutes les difficultés, un sentiment si vrai de l'art, une expression si pure et si correcte qu'il a remporté tous les suffrages".

* * *

C'est alors que le père de César, Nicolas Franck, s'institue l'imprésario de cet enfant prodige. Dans ce rôle qu'il attendait impatiemment, il se révélera manoeuvrier plus retors qu'habile, autoritaire, borné, cupide et d'un parfait mauvais goût musical. Trop souvent, son despotisme contraindra son fils à présenter au public un répertoire de salon de qualité artistique médiocre, mais d'une rentabilité immédiate.

Ce nonobstant, grâce à de bonnes recommandations, il parvient à faire entendre César à la cour de Belgique vers la mi-avril 1835. L'enfant joue pour le roi Léopold Ier deux de ses premières compositions : Caprice et Grand Rondo et Variations sur un air du Pré-aux-Clercs, op. 5. Ce qui lui vaut de la part du souverain, mélomane averti, des encouragements et une substantielle récompense. Quelques jours plus tard (le 24 avril), César Franck se fait applaudir au Concert de la Grande Harmonie de Bruxelles.

Nicolas Franck répercute adroitement les succès de son fils vers la presse belge et allemande. Dès le 18 avril 1835, le Stadt-Aachener Zeitung annonce un concert par les frères Franck à la nouvelle Redoute. Il a lieu le 1er mai en présence d'un public enthousiasmé par la prestation des deux enfants. Il est vrai que César a joué, le même soir, deux concertos, l'un de Hummel, l'autre de Moschelès. Son frère cadet, Joseph, élève du Conservatoire de Liège pour le violon, classe de François Prume depuis novembre 1833, se présente pour la première fois en public. Les deux garçons exécutent ensemble une Fantaisie brillante sur des thèmes de "Guillaume Tell", par Osborne et de Bériot, et le 1er Concerto de Rode (ré mineur, 1794). César couronne le tout par des Variations brillantes pour piano et orchestre de sa composition. Pour se rendre compte du style du compositeur et de la technique du pianiste, il faut écouter le début des Variations brillantes sur une ronde favorite de "Gustave III" d'Auber, par César Franck, op. 8 (1834). L'auteur est âgé de douze ans!²⁸

En mai 1835, le secrétaire du Conservatoire de Liège écrit au registre de la matricule en regard du nom de César Franck "Etudes terminées".

Fort des succès remportés par son fils, Nicolas Franck se lance à la conquête de Paris d'où il adresse le communiqué suivant au Journal de Liège (3.IX.1835) : "César-Auguste Franck, âgé de douze ans et demi, né à Liège, élève du Conservatoire de cette ville et 1er prix de piano en 1834, est en ce moment à Paris où il continue ses études musicales. Il s'y fait

remarquer comme artiste exécutant. Déjà il s'est fait entendre dans les salons de la haute société, notamment le 14 juin dernier, à la Société philotechnique, qui lui a décerné une médaille d'argent".

Ce que Nicolas Franck ne dit pas, c'est que César, étant de nationalité belge, est tombé sous le coup du "numerus clausus" appliqué aux élèves étrangers et qu'il n'a pas été admis au Conservatoire. Mais par bonheur, dès le 24 juin 1835, ce maître extraordinaire qu'est Antonin Reicha a accepté de lui donner en privé des leçons de composition musicale.

Nouveau communiqué adressé au Journal de Liège le 17 décembre 1835. "Tout le monde se rappelle le jeu brillant sur le piano du jeune Franck, 1er prix dans la classe de M. Jalheau. Il est à Paris depuis mai ; il reviendra bientôt à Liège où il donnera un concert".

Il est possible en effet que Nicolas et César aient regagné Liège pour y fêter en famille les treize ans du gamin, le 22 décembre 1835. La maman Franck et le petit Joseph - qui vient de remporter le 1er prix de solfège au Conservatoire, fin août 1835 - y étaient restés "en arrière garde". Quoiqu'il en soit, il n'y eut pas de concert. Peut-être César avait-il espéré faire entendre son Deuxième Concerto de piano en si mineur, op. 11, vraisemblablement mis au point sous l'égide d'Antonin Reicha. C'est une oeuvre des plus inéressantes dont les biographes de Franck ne parlent pas, mais que, très heureusement, l'association "Musique en Wallonie", à l'intervention de MM Jeghers et Carl de Nys, a fait graver en 1983, avec Jean-Claude Vanden Eynden comme soliste (MW 80847).

A l'écoute de l'Adagio de ce Deuxième Concerto, on s'aperçoit que contrairement aux mouvements lents des concertos contemporains (Hummel, Moschelès, Chopin, Mendelssohn), Franck épure sa ligne mélodique des ornements brillants à la mode, générateurs de succès faciles. Il nous donne ainsi une page quelque peu austère, une méditation d'une qualité exceptionnelle chez un adolescent de quatorze ans³¹.

Vers la mi-mai 1836, la famille Franck quitte Liège définitivement. Toutefois, soucieux de ne pas rompre les ponts, Nicolas Franck adresse la lettre suivante aux autorités de la ville (nous respectons l'orthographe et la ponctuation) :

Messieurs les Bourgmestres et Echevins de la ville de Liège.

Messieurs,

Vous avez eu la bonté d'admettre au Conservatoire Royal de Musique mes fils, César-Auguste et Jean-Hubert-Joseph; partant pour Paris pour quelque tems, je les retire du Conservatoire, vous remerciant de la bonté que vous avez eu de les y admettre.

Espérant qu'ils feront honneur au Conservatoire où ils ont reçu les premiers principes de Musique et ensuite obtenu les premiers prix et qu'ils se montreront toujours digne d'être appelés Liégeois

J'ai l'honneur d'être avec respect

Messieurs !

Votre très humble et très

obéissant serviteur

Liège le 17 Mai 1836

N^m J^m Franck

(Archives de l'Etat à Liège - Fonds "Conservatoire de Musique".
R.11. Correspondance du directeur. 1827-1839)

* * *

A partir d'ici, les études, les succès et les déboires de César Franck sont bien décrits par ses biographes. Aussi ne ferai-je qu'en rappeler sommairement les principaux épisodes pour en tirer quelques observations.

Nous avons vu César Franck prolonger les cours d'harmonie et de composition qu'il a reçu de Daussoigne à Liège avec Antonin Reicha à Paris. Pendant le même hiver 1835-36, un autre jeune Belge, âgé de quinze ans, suit également les cours de Reicha en privé : Henry Vieuxtemps. Quoique ni l'un ni l'autre ne parle de son compatriote, il paraît impossible qu'ils ne se soient pas rencontrés. Mais Vieuxtemps repart en tournée en Allemagne et à Vienne au printemps 1836 et, malheureusement pour César Franck, Reicha meurt le 26 mai 1836. Toutefois, les principes qu'il a inculqués aux adolescents garantissent le sérieux et la qualité de leur futur oeuvre de compositeurs.

Au piano, Nicolas Franck a confié son fils à Henri Zimmermann (Paris 1785-1855). Sous son égide, César Franck donne quelques auditions heureuses dans divers concerts privés avant d'être admis au Conservatoire de Paris en 1837. Il y suit les cours de Leborne (contrepoint), de Zimmermann (piano) puis, à partir de 1840, de Benoist (Nantes 1794- Paris 1878), orgue.

On a abondamment commenté les fantaisies audacieuses auxquelles César Franck s'est livré lors des concours du Conservatoire de Paris. Personne, que je sache, n'a cherché à en connaître les motifs. Personnellement, j'y vois une manifestation d'indépendance à l'égard de l'autoritarisme croissant de son père, une sorte d'affirmation de soi devant un jury qui est d'ailleurs là pour tout autre chose! Réaction surprenante peut-être mais fort compréhensible de la part d'un jeune homme qui a du caractère, de la volonté, de la personnalité mais qui est perpétuellement brimé dans ses aspirations artistiques par un despote impitoyable.

Quoiqu'il en soit, au concours de piano du 2 août 1838, où le jury lui décerne un premier Grand prix d'honneur (ce qui n'est jamais plus arrivé depuis lors), César Franck transpose la lecture à vue comme s'il s'agissait d'un jeu. Au concours de fugue de 1839 il stupéfie ses camarades en remettant son travail longtemps avant l'heure fixée pour la fin de l'épreuve. Tout simplement il avait terminé en un temps record et s'estimait satisfait. Il reçoit un second prix. L'année suivante (le 19 juillet 1840), le jury lui accordera le premier prix pour une fugue vocale à quatre parties et trois sujets qui est restée un modèle du genre pour les aspirants au premier prix de cette discipline ardue entre toutes.

Le concours d'orgue du 21 juillet 1841 est l'occasion d'un incident mémorable. Sans crier gare, César Franck combine les deux thèmes imposés à l'épreuve d'improvisation, celui du morceau libre et celui de la fugue, au lieu de les traiter séparément comme il est prescrit par le règlement. Ici, le

jury, totalement dérouté, ne lui accorde qu'un second prix²².

Malgré ses brillants succès, obéissant aux injonctions absurdes mais impérieuses de son père, César Franck quitte "volontairement" le Conservatoire de Paris le 22 avril 1842 ; il a dix-neuf ans et demi. Il ne se présentera pas au concours d'orgue (où le premier prix lui était assuré), ni à l'épreuve de composition dite Prix de Rome pour laquelle il s'est pourtant préparé.

Pendant son séjour de presque sept années à Paris, dont cinq et demie au Conservatoire, César Franck s'est assez souvent fait entendre avec succès comme pianiste dans des oeuvres contemporaines de Hummel, Moschelès, Chopin, Kalkbrenner, Thalberg et dans ses propres compositions. Tout cela a généralement été bien accueilli. Par malheur, le comportement mégalomane de Nicolas Franck lui a valu un ennemi irréductible en la personne de Henri Blanchard, critique très écouté de la Revue musicale depuis 1840. Fort méchamment, il faut bien le dire, Blanchard transfère son antipathie pour le père sur la personne du fils à qui il réserve ses critiques les plus acerbes et ses railleries les plus mordantes. A tel point que Léon Vallas, dans son ouvrage La véritable histoire de César Franck 1822-1890 (page 54) se demande si cette animosité n'a pas incité le père Franck à quitter momentanément Paris pour prendre un nouveau départ en Belgique.

En imprésario avisé, Nicolas Franck prépare son retour. Le 29 mars 1842, après un concert donné dans les salons de Pape à Paris, il envoie au Journal de Liège un communiqué flatteur pour César Franck paru dans La France littéraire. A quoi il ajoute : "M. César-Auguste Franck est né à Liège et élève du Conservatoire de cette ville." L'appel du pied est un peu lourd quand on pense que le dernier écho reçu de Paris au sujet de César Franck remonte à deux ans et demi : une lettre de Nicolas Franck à M. de Sartorius où il relate les derniers succès de son fils au Conservatoire de Paris ; elle est reproduite dans le Journal de Liège le 12 septembre 1839.

Dans l'entretemps, le gouvernement belge a décidé d'organiser un "Grand concours de composition musicale" inspiré par le Prix de Rome de Paris. Il a lieu pour la première fois en 1841 et est remporté par Etienne Soubre de Liège, suivi de Meynné, de Nieuport (deuxième prix) et de Félix-Etienne Ledent (accessit). Soubre et Ledent sont tous deux élèves de Daussoigne au Conservatoire de Liège, aussi leur victoire soulève-t-elle une vive émotion dans la ville. D'autant plus que les autorités communales se plaignent depuis plusieurs années déjà de l'indifférence du pouvoir à l'égard de "leur" Conservatoire, alors que celui de Bruxelles bénéficie de subsides plus importants. Soubre et Ledent sont fêtés en triomphateurs ; c'est pour tous deux le début d'une belle carrière.

En ne présentant pas son fils à ce concours de composition de Bruxelles, Nicolas Franck a raté le coche, du moins s'il envisageait pour lui une carrière en Belgique. Et cela d'autant plus qu'après d'interminables tergiversations, le Conseil communal de Liège s'est enfin décidé d'inaugurer la statue de Grétry. Mais comme les finances de la ville sont en mauvais état, pour des raisons d'économie, cette inauguration sera jumelée avec celle des plans inclinés du chemin de fer

Liège-Haut-Pré-Ans conçu par les ingénieurs Henri Maus et Simons pour permettre aux convois de la ligne Bruxelles-Liège de franchir la Meuse et de poursuivre leur voyage vers l'Allemagne³³.

Le 25 juin 1842, le Journal de Liège apprend à ses lecteurs que "un amateur distingué, M. D... de Liège (lisez : M. Dubousquet, avocat) est parti pour Paris pour inviter quelques artistes à l'occasion de ces fêtes." On a pensé à Franz Liszt qui avait donné plusieurs concerts à Liège en février-mars 1841 et avait promis de revenir pour les fêtes en l'honneur de Grétry. M. Dubousquet doit aussi solliciter le concours d'artistes liégeois : le violoniste François Prume (mais il voyage en Allemagne), Lambert Massart, qui fait depuis 1830 une carrière de professeur de violon au Conservatoire de Paris, le baryton Masset, qui triomphe à l'Opéra-Comique dans une brillante reprise de "Richard Coeur-de-Lion" (mais son directeur refusera de le libérer), enfin, le jeune César Franck dont on a reçu quelques nouvelles en mars. En fin de compte, c'est Liszt, Massart et la cantatrice française Madame Damoreau-Cinti qui se produiront à Liège aux fêtes de juillet 1842³⁴.

C'est une nouvelle occasion manquée pour César Franck compositeur. En effet, Etienne Soubre est absent. Il a commencé fin mars le voyage d'étude prescrit par le règlement de son grand prix de composition musicale. Il se trouve à ce moment en Allemagne. Il laisse donc le champ libre à un confrère pour composer la musique de la cantate rédigée par J.G. Modave, de Liège. Meyerbeer ayant décliné cet honneur, c'est finalement le Français Persuis (1769-1819) qui hérite de la commande, tandis que Daussoigne produit un arrangement choral de l'air célèbre de "Richard Coeur-de-Lion" : "Une fièvre brûlante". A aucun moment, parmi les nombreuses manifestations qui entourent cet événement "national", nous ne voyons apparaître le nom de César Franck.

A la décharge de l'imprésario Nicolas Franck, il faut dire qu'en ce printemps 1842, il se démène comme un beau diable pour faire connaître les trois Trios auxquels son fils met la dernière main. Rien d'autre ne compte pour lui que le lancement de ces Trios. Le roi des Belges en accepte la dédicace et fait envoyer à l'auteur une médaille d'or³⁵. La souscription ouverte le 1er novembre 1842 à Paris remporte un succès total avec une liste de 173 acheteurs. En tête, des personnalités comme Meyerbeer, Liszt, Auber, nouveau directeur du Conservatoire de Paris, suivies de compositeurs et d'artistes très cotés comme Berton, Urhan, Louis et Adolphe Adam, Henri et Jacques Herz, Panseron, Donizetti, Halévy, Chopin, Pleyel, Clapisson, Onslow, Ambroise Thomas, etc. Le recueil paraît au printemps 1843 ; il est diffusé en France par l'éditeur Schlesinger, en Allemagne par Schubert et Cie à Leipzig.

Les frères Franck, César au piano, Joseph au violon, s'efforcent de jouer les Trios un peu partout, avec le concours d'un violoncelliste local. Arrivés à Liège au début d'octobre 1843, ils se présentent aussitôt au directeur du Conservatoire. Assistés par Decortis, ils exécutent les trois Trios dans les salons de Daussoigne devant un petit cercle de dilettantes. Cette soirée privée est longuement commentée dans le Journal de Liège du 23 octobre 1843 qui, le lendemain, publie le programme du premier concert des frères Franck, fixé au 27 octobre³⁶. On y jouera le Deuxième trio, Trio de salon, qui est le plus

accessible et a reçu partout le meilleur accueil. Le Premier trio, en fa dièse d'un abord plus difficile, sera joué au deuxième concert, le 1er décembre²⁷. Son exécution à Liège présente une particularité qui, aujourd'hui, paraît bien surprenante, mais qui est parfaitement admise à l'époque. En effet, le programme annonce : "Premier trio en fa dièse pour piano, violon et violoncelle, dédié au Roi des Belges [et composé] par César-Auguste Franck, exécuté par l'auteur, les violonistes Joseph Franck, François Dupont, Jeanne, Joseph Massart et Jacques Dupuis, les violoncellistes Louis Decortis, Michel Dupuis, Lhoest et Victor Massart, contrebassiste". Somme toute, un mini-orchestre de chambre composé de professeurs et de lauréats du Conservatoire, dont l'intervention aura renforcé le côté dramatique et le discours passionné qui caractérisent cette oeuvre.

Si le procédé est discutable, il fut en tout cas d'un excellent rendement. Au lendemain du concert, le critique du Journal de Liège fait écho aux applaudissements de public : "Nous avons déjà dit que la musique de M. Franck est d'une école sévère et ne relève aucunement du genre facile auquel appartiennent par exemple la plupart des opéras du jour. On conçoit qu'il ne s'adresse nécessairement alors qu'à un petit nombre d'auditeurs (...). L'auditoire de M. Franck l'a pourtant écouté hier avec une extrême attention et quand l'exécution du trio a été terminée, les applaudissements ont éclaté de toutes parts (...). L'exécution du trio, rendue plus imposante par un plus grand nombre d'instruments, a été extrêmement satisfaisante."

Sans plus s'attarder, les Franck quittent Liège. Le 24 décembre 1843, le Journal de Liège annonce leur heureuse arrivée à Paris.

* * *

Le Trio en fa dièse mineur, op. 1, n°1 de César Franck s'écarte résolument des modèles classiques, et cela déjà par la forme générale, en trois mouvements : andante - scherzo - final de forme sonate. Cette structure semble avoir été inspirée à Franck par celle de la Sonata quasi una fantasia, op. 27, n°2 de Beethoven, oeuvre plus connue sous son fâcheux surnom de "Sonate au clair de lune". Mais la comparaison s'arrête là. Pour la première fois peut-être dans l'histoire de la musique instrumentale, César Franck nous livre une véritable action dramatique, basée sur l'antagonisme de personnages dont les sentiments sont représentés par quatre thèmes. Deuxième innovation, sur le plan de l'écriture cette fois, César Franck combine ces thèmes dans un esprit contrapuntique et, de surcroît, les fait intervenir (pas seulement réapparaître) dans le déroulement des trois mouvements.

Quand on connaît les contraintes mesquines que le père Franck faisait peser sur ses fils, on ne peut s'empêcher d'interpréter le discours de ce Trio, écrit par César Franck dès 1840 à l'âge de dix-huit ans, comme le récit parfois tumultueux d'une résistance ferme et courageuse à une oppression aveugle jusqu'à la délivrance que procure la victoire finale, victoire qui, ici, transforme le thème de supplication en un cri de triomphe.

L'andante initial nous fait entendre successivement les

quatre thèmes fondamentaux. Ils seront réutilisés dans les autres mouvements tels quels ou après avoir subi des mutations qui en modifient le sens. Permettez-moi de tenter de les caractériser.

Thème 1 : par le piano - lourd et menaçant.

Thème 2 : par le violoncelle - affirmation d'une ferme volonté.

Thème 3 : une très longue phrase mélodique, de caractère plaintif, chantée par le violon. Un début d'espérance semble se faire jour en même temps que la plainte s'exalte petit à petit pour se perdre dans un martèlement rythmique superposé aux thèmes 1 et 2. Arrêt brusque et silence. La tonique, soutenue à l'unisson des trois instruments, pivote vers le ton radieux de fa dièse majeur où nous entendons le thème 4, qui exprime l'espoir³⁸.

* * *

Les deux concerts donnés à Liège en 1843 sont l'adieu de César Franck à sa ville natale, où son oeuvre et sa personne tombent rapidement dans l'oubli³⁹. L'une et l'autre ne renaîtront que trente ans plus tard, à l'occasion du concert donné par la Société d'Emulation, le 8 avril 1874. On y entend la nouvelle version de l'églogue biblique Ruth et Booz, composée en 1846, remaniée et donnée avec succès à Paris en 1871. C'est à cette occasion qu'Ernest Reyer écrivait dans le Journal des Débats : "Si M. César Franck eût obtenu, il y a vingt-cinq ans le succès qu'il obtient aujourd'hui (avec Ruth et Booz), combien d'oeuvres n'aurait-il pas produites qui peut-être ont été étouffées par le découragement, le doute de soi-même et la triste nécessité de pourvoir aux besoins de chaque jour".

L'audition de Ruth et Booz à Liège, bien préparée par Théophile Vercken pour les chœurs et par Jules Duguet pour l'orchestre, est fort bien exécutée sous la direction de César Franck lui-même ; l'oeuvre fait sensation ! De fait, elle ouvre la voie aux chefs-d'oeuvre qui, à partir d'ici, sortent de l'imagination du Maître avec une générosité stupéfiante : Rédemption (1874), Les Eolides (1876), le Quintette à clavier (1879), Les Béatitudes (1879), Le Chasseur maudit (1882), Prélude, Choral et Fugue pour piano (1884), Sonate pour violon et piano (1888), Symphonie en ré mineur (1886-87), Psyché (1888), Quatuor en ré majeur (1889), merveilleux monuments sonores qui se succèdent avec la régularité des marées montantes jusqu'à l'ultime création, les Trois chorals pour orgue (1890).

Au Conservatoire de Liège, sans désespérer, le directeur Jean-Théodore Radoux les fait entendre au fur et à mesure de leur publication. Le public les accueille avec un enthousiasme croissant. Le 19 mars 1888, à l'initiative de Sylvain Dupuis, la Société chorale La Légia organise, à l'intention de ses membres et de quelques invités, le premier Festival César Franck à Liège. Nous aurons l'occasion de reparler de cet événement artistique auquel participaient Eugène Ysaÿe et son Quatuor, ainsi que son frère Théo, pianiste et élève de César Franck.

Le sortilège qui avait paralysé l'oeuvre créatrice de César Franck est rompu. Désormais, une flamme d'une clarté extraordinaire illumine la route des compositeurs de la Jeune Ecole française et des musiciens du Pays de Liège d'entre 1880 et 1918 : Lekeu, Joseph Jongen, Victor Vreuls, Jean Rogister, Georges Antoine...

Depuis lors, l'Art a changé de forme, mais les chefs-d'oeuvre sont immortels!

José QUITIN

Notes

1. Orientation bibliographique en dehors des Dictionnaires de musique.
 - Vincent D'INDY, César Franck, Paris, Alcan, 1906 .
 - Revue musicale (dir. PRUNIERE), Paris, XII.1922.
 - La Vie wallonne, Liège, XI et XII.1922.
 - Maurice EMMANUEL, César Franck, étude critique, Paris, Laurens, 1930.
 - Charles VAN DEN BORREN, César Franck, Bruxelles, 1950.
 - Léon VALLAS, La véritable histoire de César Franck, Paris, 1955.
 - Maurice KUNEL, César Franck inconnu, Bruxelles, 1958.
 - José QUITIN, César Franck, musicien des joies profondes, in Bulletin de la Société liégeoise de Musicologie, Bulletin 21 (1978) p. 17-21.
2. Antoine AUDA, La musique et les musiciens de l'ancien Pays de Liège, Liège, 1930.
José QUITIN, Conséquences immédiates de la Révolution liégeoise de 1789 pour la musique et les musiciens de la Principauté, in Bulletin de la Société liégeoise de Musicologie, 66 (juillet 1989) 1-22.
3. José QUITIN, Le Conservatoire royal de Musique de Liège hier, aujourd'hui et demain, dans Conservatoire royal de Musique de Liège, 150ème anniversaire, Liège, 1977.
3. ^{bis} "Rien de mieux en fait de concert, ou plutôt de fête musicale, n'avait été vu à Liège", écrit le Journal de la Province de Liège qui, malheureusement, ne détaille pas le programme. Par contre, il reproduit intégralement les discours du bourgmestre (qui relate "les circonstances historiques de la fondation de l'Ecole de musique") et du directeur DAUSSOIGNE qui se termine par une sorte de profession de foi : "Puisse l'émulation soutenir nos efforts (...) Si ce désir est exaucé, l'Ecole royale de France, où nous trouvons aujourd'hui nos modèles, trouvera bientôt des rivaux en Belgique." Signalons encore, ce qui ne manque pas de surprendre, que le concert a été dirigé par André JASPAR (Liège, 1794-1863) qui reçut 25 fl. pour sa peine (Collection José QUITIN. Archives du Conservatoire. Frais du Concert d'installation de l'Ecole royale de musique).
4. Au XVIIIe siècle, cet immeuble était occupé par Mgr de GRADY, évêque de Philadelphie et suffragant de Liège (ca 1765-1768). (GOBERT, Les rues de Liège, vol. IX, 333, rue Saint-Pierre, n° 13).
5. En février, mars et avril 1829, l'Ecole royale de musique donne trois concerts importants. Celui du 7 février 1829 au profit des indigents (l'hiver 1828-1829 est extrêmement rude) par les meilleurs élèves de l'Ecole. Le programme est précisé dans le Journal de Liège du jour même. Comme de coutume, il est divisé en deux parties comportant chacune 7 ou 8 numéros. Comme c'est la première manifestation publique de l'Ecole, nous croyons bon de le reproduire en entier. On remarquera l'orientation française moderne du répertoire.
1ère partie -
 - 1- Ouverture de Timoléon de MEHUL.
 - 2- Concerto de cor de DUVERNOIS, par M. G. MASSART.
 - 3- Air de la Pie (voleuse) de ROSSINI chanté par M. COCHAUX.
 - 4- Septième concerto de RODE, pour le violon, exécuté par le jeune RENKIN.
 - 5- Duo de la Vestale de SPONTINI, chanté par MM. HALY et COCHAUX.
 - 6- Symphonie concertante pour deux clarinette de GARNIER, exécuté par MM. PINET et KERSTENNE.
 - 7- Choeur de la Jérusalem délivrée, musique de PERSUIS.2ème partie -
 - 1- Ouverture de Montano et Stéphanie de BERTON.
 - 2- Air varié pour la flûte, composé et exécuté par M. LARMOYER.
 - 3- Air du Chaperon (Le petit chaperon rouge, 1919) de BOIELDIEU, chanté par M. HALY.
 - 4- Sixième concerto de RODE, pour le violon, exécuté par le jeune PRUM (sic).
 - 5- Prière de la Muette de Portici de AUBER.
 - 6- Concerto pour piano de FIELD, exécuté par M. BIDAUT.
 - 7- Le songe de Tartini, ballade avec accompagnement de violon obligé, sera exécuté par le jeune PRUM.
 - 8- Choeur de la Création, musique de HAYDN.

Un autre concert d'élèves annoncé dès le 12 mars, a mérité les éloges de la critique (Journal de Liège du 20 avril 1829). "Rien de plus intéressant que la jeunesse lorsque d'heureux talents ajoutent au charme de cet

age le prestige d'une gloire, naissante à la vérité, mais basée sur des succès justement mérités (...). Un orchestre imberbe, devantant les années, a prouvé qu'aucune des qualités qui constituent la bonne exécution ne lui était étrangère (...)." Le chroniqueur dit tous ses espoirs de succès mais (c'est d'ailleurs la tradition), omet de citer le nom du chef d'orchestre.

Enfin, l'Ecole royale se fait encore entendre dans le grand salon du Théâtre à l'occasion de la visite du roi Guillaume Ier des Pays-Bas, le 24 juin 1829. Le premier morceau exécuté était un chant national, paroles de M. TESTE fils, musique de DAUSSOIGNE. "Ce concert, dit le Journal, a parfaitement atteint son but : celui de donner en présence du royal protecteur de l'Ecole une preuve incontestable des progrès marqués des élèves, du talent des professeurs, de la bonne direction imprimée aux études par M. DAUSSOIGNE et du zèle de la Commission de surveillance". Le roi a encore visité l'Université, le Collège royal, l'Institut des sourds-muets dirigé par M. Louis LASSENCE, l'Ecole primaire royale et l'Ecole normale d'enseignement mutuel (directeur M. J.L. DUFLOS). Il s'est rendu ensuite aux usines COCKERILL à Seraing.

Un avis publié le 15 mai 1829 dans le Journal de Liège annonce "32 places vacantes à l'Ecole royale de musique, suite aux examens semestriels. Chant hommes 3, femmes 2 - Violon, classe préparatoire 1 - Violoncelle 3 - Violoncelle classe préparatoire 4 - Piano hommes 1, femmes 1, préparatoire 2 - Flûte 4 - Clarinette 2 - Hautbois 3 - Cor 3 - Basson 4. Les aspirants doivent se faire inscrire avant le 22 mai, se faire accompagner d'une personne de leur famille et produire un certificat médical constatant qu'ils ont eu la petite vérole, qu'ils ont été inoculé ou vacciné".

6. C'est ce que nous apprend un long article du Journal de la Province de Liège du 11 décembre 1829 en rendant compte du "fort joli concert" que vient de donner l'Ecole royale de musique. L'orchestre, presque exclusivement composé d'élèves, a exécuté l'ouverture de Guillaume Tell. Il s'agit probablement de celle de ROSSINI, ^{parisien} acquise peu auparavant (cf. note 13). Rappelons que l'opéra a été créé seulement 4 mois plus tôt à Paris, le 3 août 1829 (à Liège, le 25 février 1831). Après avoir signalé le succès des cours, le journaliste écrit : "Si nous ajoutons que l'Ecole de Liège est établie sur les bases de l'Ecole royale de Paris, et que dans ce genre nous possédons le seul établissement complet du royaume, on sera peut-être étonné que l'Ecole de Liège, manquant de fonds, ne peut établir de concours pour donner des prix convenables, et reste privée d'un local approprié à son but, et dont le besoin se fait de plus en plus sentir (...). Revenons au concert. Son but était, à défaut de prix, de décerner pour la première fois des médailles d'honneurs à ceux des élèves qui s'étaient le plus distingués par leurs progrès (...)" . Après un discours par M. l'Echevin Rouveroy, on a entendu (...) Mmes DETROZ, E. VELEZ, DELABARE (Trio des Bayadères), M. LARMOYER (flûte), M. HALY (chant), M. LOXHAY (concerto de violoncelle), MM. POLAIN et HENKART (duo de La Muette de Portici), M. PIRSON (air de BERTON), "les jeunes RENKIN et PRUM ont exécutés sur le violon des morceaux de leur composition".

Les médailles d'honneurs (oeuvre du sculpteur JEHOTTE) ont été accordées seulement aux élèves présents depuis mai 1828. C'est-à-dire : Mlle GERARD ; de piano femmes : Mlle DERIBEAUCOURT et Mlle BIDAUT ; de chant hommes : MM. HALY, POLAIN et Félix COCHAUX ; de violon : PRUM, RENKIN ; de violoncelle : LOXHAY ; de flûte : LARMOYER et PERRIN ; piano hommes : DELAVEUX (E.) ; de cor : MASSART (G.) ; de clarinette : KERSTENNE et PINET ; de solfège : SOUBRE (E.). Une médaille d'honneur est décernée à la classe dont les élèves ont eu le plus d'exactitude : celle de M. Eustache DELAVEUX, répétiteur ; une médaille d'honneur est aussi décernée à son élève Guillaume FALLIZE pour exactitude et bonne conduite.

7. Archives de l'Etat à Liège - Archives du Conservatoire. R.1827 - 1830 (31) : 1er registre de rapports des professeurs aux examens de classes semestriels (jusqu'en novembre 1831) et listes des candidats à une place d'élève.

8. Nous sommes très mal renseigné sur Jean-Jacques DERUYTS (Liège, 1790 - 1871). Le registre de population de Liège pour 1825 nous dit que ce musicien habite chez ses parents, Quartier sud, rue Saint-Gilles, 532. En 1831, un "Deruytte" chantant la taille figure parmi les musiciens de Saint-Martin (Archives de l'Archi-confrérie du Très Saint-Sacrement). Un de ses descendants, feu Jacques DERUYTS, professeur de mathématiques à l'Université de Liège a fait publier en 1830 une oeuvre posthume : opus 19, n° 1, 2 et 3, trois offertoires pour chœur mixte à quatre voix et orchestre (Laudate Dominum - Cantate Domino - Coeli enarrant). Malheureusement, il n'y a pas joint de notice biographique et nous donne seulement ses dates de naissance et de décès : 1790 - 1871.

Dieudonné DUGUET (Liège 23.IX.1794 - 18.IV.1849) a joué un rôle important à Liège. Enfant de chœur à la cathédrale Saint-Paul, ensuite pianiste et organiste, compositeur (principalement de musique religieuse conservée en grande partie à la cathédrale Saint-Paul), DUGUET a aussi été un excellent pédagogue et, passagèrement, éditeur de musique. En 1821, avec ses amis JASPAR et HENRARD, il fonde une Ecole de musique qui fonctionne avec succès jusqu'aux environs de l'année 1835. Nommé professeur de solfège de la nouvelle Ecole royale de musique en 1826, il devra démissionner, étant devenu aveugle, en 1835. D'autre part, Dieudonné DUGUET a été organiste à Saint-Denis (1829), maître de chant à la cathédrale Saint-Paul, en 1831, puis organiste, en 1840.

Son fils Jules DUGUET (Liège, 1829 - 1886) deviendra lui aussi maître de chant (1849) puis organiste à

Saint-Paul. Il sera le premier titulaire de la classe d'orgue créée au Conservatoire de Liège, en 1862 et le restera jusqu'à son décès en 1886. Il exercera aussi les fonctions de professeurs d'harmonie de 1872 à 1878. Enfin, on le voit diriger l'orchestre des concerts de la Société d'Emulation, pendant plusieurs années.

Charles - Joseph LIGNAC (ca 1803 - 6.X.1843) est enfant de chœur à Saint-Paul (ca 1813 - 1816). Elève au Conservatoire, il obtient en 1834 un deuxième prix d'harmonie et un accessit de contrepoint et fugue dans la classe de DAUGSDIENE. Parmi ses condisciples, Etienne SOUBRE (premier prix d'harmonie en 1834) et le jeune César FRANCK. LIGNAC sera professeur de solfège au Conservatoire de 1834 à sa mort.

En 1827, Charles LIGNAC, organiste à Saint-Christophe, avait été recommandé par "Dieudonné DUGUET, organiste à Saint-Denis et professeur de forte-piano" pour succéder à Joseph DUMOULIN aux orgues de Sainte-Croix. DUGUET atteste qu'"il joint aux talents (sic) beaucoup de dispositions et d'application". Le conseil de fabrique l'engage (le 5.XI.1827 à 168 fl. des Pays-Bas. Son zèle lui vaut plusieurs augmentations jusqu'à atteindre un traitement de 400 francs le 14.I.1836 "à condition qu'il touche l'orgue tous les jours de la semaine". Le hasard a voulu que les frères FRANCK, qui l'avaient bien connu dans leur enfance, soient à Liège le 10.X.1843 pour assister aux obsèques de LIGNAC, "un de nos meilleurs organistes", dit le Journal de Liège.

7. Extraits du Journal de la Province de Liège :

1° 25.IX.1830 - "Ecole royale de musique - Les élèves de l'établissement sont prévenus que les cours recommenceront au jour fixé, le 1er octobre prochain. Toutefois, le journal du 12.X. indique qu'il y a eu un certain retard : "Le directeur du Conservatoire de musique a l'honneur d'annoncer au public que l'ouverture des classes se fera le jeudi 14 de ce mois". Remarquons le changement de nom de l'établissement!

2° 16.X.1830 - Le Conservatoire de musique organise en ce moment un Concert vocal et instrumental au bénéfice des blessés, veuves et orphelins. Il faut s'adresser, pour y souscrire, au bureau de surveillance de cet établissement".

3° 11.XI.1830 - Conservatoire de musique. Programme du Grand Concert au bénéfice des blessés, des veuves et des orphelins victimes des événements de septembre, qui sera donné vendredi 12 novembre à la Salle de la Société d'Emulation.

Première partie.

1- Ouverture de Timoléon de MEHUL.

2- Air du Siège de Corinthe chanté par Mr. TERWANGNE.

3- Concertante pour cor et basson, exécuté par MM. ANTONI et HUMBLET.

4- Trio de Guillaume Tell de ROSSINI, chanté par MM. Polain, HENKART et TERWANGNE.

5- Solo de clarinette exécuté par J.PRUME, âgé de neuf ans.

6- Choeur triomphal de La Muette de Portici.

Deuxième partie.

1- Ouverture d'Adrien, par MEHUL.

2- Solo de violoncelle de DOTZAUER, exécuté par Mr. DECORTIS, professeur.

3- Duo de Moyse (sic) de ROSSINI, chanté par Mlle DETROUZ et Mr.HENKART.

4- Air varié de MAUSADER, exécuté par le jeune PRUME.

5- Marche des Belges, chant patriotique chanté par MM. MATELOT et HALY.

6- Variations sur la marche favorite de La Muette de Portici exécutées par M. HENCHENNE, professeur.

7- Choeur des chasseurs, par WEBER.

Billet pour un cavalier, 1,50 fr. ; accompagné d'une dame : 2 fr.

10. Algemeen Rijksarchief - 's Gravenhage - Pays-Bas. Dossier Ecole royale de musique 31/F, 87: Rapport du 2.IX.1826 du Ministre à propos de la demande (qu'il estime légitime) de la Commission de surveillance de Liège d'appeler la nouvelle école de musique "Conservatoire Grétry". Mais le roi souhaite une autre dénomination, équivalente pour les quatre établissements et que l'on puisse traduire directement en néerlandais. Finalement, c'est l'appellation "Ecole royale de Musique = Koninklijke Muzikschool" qui sera adoptée (rapport de l'administration du 28.X.1826).

11. Archives de l'Etat de Liège - Conservatoire - Registre matricule n°1 (1827 - 1875).

12. Archives de l'Etat à Liège - Conservatoire - Examens semestriels R. Année scolaire 1830 - 31.

13. Voir note 3 bis, 5 et 9 ci-dessus. A titre documentaire, signalons, malgré l'imprécision de certains titres, quelques acquisitions faites par l'Ecole royale de musique en 1827 et 1828. Facture de JANET et COTELLE, marchands de musique à Paris, en date du 14 mars 1827. Musiques fournies à l'Ecole royale de musique de Liège :

- Méthode de chant fr.42

- Solfège du Conservatoire, 1ère et 2ème partie fr.30

- BAILLOT, Méthode de violon fr.30

- CATEL, traité d'Harmonie fr.25
- GARRISQUIER, Méthode de flûte fr.42
- LEFEVRE, Méthode de clarinette fr.30
- DOMINICH, Méthode de cor fr.30
- OZI, Méthode de basson fr.24
- ADAM, Méthode de piano fr.42
- Exercices de CRESCENTINI fr.24

Le tout est réduit de 50% du prix annoncé.

Des méthodes (non précisées) sont fournies par les marchands de musique liégeois Louis DECORTIS, Dieudonné DUGUET; HENRARD livre une méthode de chant.

L'inventaire du 2 janvier 1828 signale des "Ouvrages donnés par Mr. DAUSSOIGNE, directeur à l'Ecole royale". Ce sont des partitions chant - piano d'opéras de GRÉTRY (8), SACCHINI (3), PICCINI (6), BACCELLI (1), GAVAUX (1).

Le 24 mars 1828, M. MESPLET, marchand de musique à Paris livre 9 partitions d'opéras italiens de ROSSINI.

Le 1er avril 1828, facture de LEDUC, de Paris, pour fourniture de 16 Symphonies de HAYDN (partitions et parties d'orchestre).

Suite à l'inventaire du 31 décembre 1828, on ajoute à la rubrique "Musiques et livres":

- Erato, bevatende zes liederen met muzyk voor den Zang en het klavier. 2 exemplaires (N.B. Cette rubrique, la seule en néerlandais, revient 3 fois ici. Il s'agissait sans doute de livraisons trimestrielles).
- Dictionnaire de musique moderne, de CASTIL-BLAZE.
- Messe à 3 voix par CHERUBINI, avec accompagnement de piano
- Messe du Sacre, du même. Partition
- 1ère et 2ème partie de la méthode de hautbois de SCELLNER
- Partition du O fons pietatis de HAYDN
- Méthode de piano de HUMMEL (N.B. Cette oeuvre, achetée à Dieudonné DUGUET par l'Ecole de musique et payée le 3.VI.1829, figure dans le Catalogue de la Bibliothèque du Conservatoire... établi en 1862 sous le titre : Méthode complète théorique et pratique du piano avec port. et fac-simile, Paris, in.4°

- Hommage à Grétry, cantate par Mr DAUSSOIGNE, Directeur de l'Ecole.
- Ouverture de Guillaume Tell, par G.ROSSINI.
- (4ème) Symphonie pour flûte, hautbois, cor et basson par DEVIENNE.
- Psaumes de MARCELLI. 4 gros volumes (N.B. Ces recueils ont été commandés et payés le 18.XI.1829 à MEES, marchand à Bruxelles).

Le Catalogue de la Bibliothèque de 1862 (au moment où SOUBRE va prendre la direction de l'établissement) montre le souci de DAUSSOIGNE (directeur de 1827 à 1862) de compléter et de tenir à jour les collections du Conservatoire.

14. Le bail de location de l'immeuble de la rue Saint-Pierre arrivant à expiration le 1^{er} janvier 1837 et les locaux étant trop exigus, le Conseil de Régence du 2.IV.1836 décide la construction d'une nouvelle aile à l'Université pour y loger le Conservatoire et la salle de concert. En attendant, l'école s'installe rue de la Cathédrale, maison Pirlet (fin 1836). Les nouveaux locaux joux tant l'Université seront occupés de 1848 à 1887, c'est-à-dire jusqu'à l'inauguration de l'actuel Conservatoire boulevard Piercot - rue Forgeur, dans un quartier tout neuf créé lors du comblement du "port de commerce" (l'actuel boulevard Piercot).
15. Journal de la Province de Liège, 24.VIII.1832. Le prix de solfège de César FRANCK était matérialisé par le don d'un recueil de sonates pour pianos de HUMMEL. (N.B. Les archives du Conservatoire de Liège n'ont conservé les palmarès des concours qu'à partir de 1862).
16. Auparavant, Jules JALHEAU aurait commencé ses études musicales à Liège avec MAILLIEUX, pianiste et violoncelliste, fort apprécié comme professeur particulier.
17. Ces méthodes figurent parmi les achats faits par l'Ecole royale de musique en 1827 - 28 (voir note 13).
18. Rappelons-en le titre complet : Etudes pour le pianoforte en 48 exercices dans tous les tons majeurs et mineurs, op. 6. Les douze premiers seulement ont été publiés. LISZT les a renaniés par après pour les éditer sous le titre de Etudes d'exécution transcendante d'après Paganini (1838). Robert SCHUMANN (Neue Zeitschrift für Musik, 1839, 2ème semestre) a consacré une partie importante de son article Etüden für das Pianoforte à établir un parallèle critique entre ces deux publications.
19. Les premiers concours du Conservatoire avaient eu lieu les 24, 25 et 27 août 1832 (FRANCK y avait remporté le premier prix de solfège). Les concours ne furent pas organisés en 1833 faute de moyens financiers. Reportés jusqu'à la fin de février 1834 et jumelés avec ceux de cette même année, ils virent César FRANCK triompher au

piano. Lors de cette session, son condisciple à la classe d'harmonie de DAUSSOIGNE, Etienne SOUBRE (Liège 1813 - 1871) remportait un deuxième prix de contrepoint et fugue et Charles LIGNAC (Liège ca 1803 - 1843) un accessit. Le palmarès fut publié seulement le 27.II.1835 dans le Journal de Liège. Les 3èmes concours du Conservatoire eurent lieu fin août 1835.

20 - Robert SCHUMANN, Gesammelte Schriften über Musik und Musiker, Leipzig, Martin Kreisig, 1914, Vol. 1, p. 395. Année 1839, n°68, Sonaten für Klavier.

1. Notamment dans les Variations symphoniques pour piano et orchestre, (1885, édité en 1886) avec une exubérante conclusion de fa dièse majeur.
2. Les fonctions du répétiteur sont précisées dans le titre V., art. 52 à 58 du Règlement de l'Ecole royale de Musique de Liège du 3.XI.1828. En voici l'essentiel :
art. 52, les répétiteurs sont choisis parmi les élèves de l'Ecole.
art. 53, Leurs fonctions sont gratuites et exigibles pendant un an.
art. 54, Tout élève désigné par le Directeur pour remplir les fonctions de répétiteur et qui refuserait cette obligation sera passible du renvoi de l'Ecole.
art. 55, Le service du répétiteur est semblable à celui des professeurs - adjoints, à cette différence près que le répétiteur ne peut présenter au concours plus de deux élèves à la fois.
3. Le manuscrit est daté : 1ère partie du 2.XII.1833 au 20.IV.1834, 2ème partie : du 22.V.1834 au 29.I.1835 (fin du cours). Julien TIERSOT s'exprime comme suit dans la Revue musicale, 3ème année, n°2, Paris 1.XII.1922. Les œuvres inédites de Franck (97 - 174) : "L'harmonie y est traitée plutôt comme un contrepoint progressif mélangé d'accords ~~donc~~ les intervalles s'enrichissent et se diversifient peu à peu ; mais la conséquence pratique de cette progression ne consiste pas à réaliser continuellement et pendant des années des basses et des chants donnés (...) ; en quatorze mois (dont trois de vacances) César Franck avait terminé à Liège ses études d'harmonie et les ~~avait~~ faites excellentement".
4. Léon VALLAS, La véritable histoire de César Franck. 1822 - 1890, Paris, 1955 (22 - 23) et Julien TIERSOT, op. cit., note 23, citent encore : "une sonate de piano op. 10, deux concertos pour piano et orchestre (op. 9 et 11), une Fantaisie pour piano op. 12, deux trios (op. 16 et 22), une symphonie pour grand orchestre (op. 13) composés pendant l'année 1836 - 1837".
5. Il s'agit probablement du Duo composé par OSBORNE et de BERIOT.
6. Ambroise DELAVEUX se fait entendre régulièrement avec grand succès dans les concerts à Liège. Membre de la Commission de l'Ecole royale de musique dès 1826, il en fait toujours partie vers 1840. Lambert MASSART (Liège 1811 - Paris 1892) sera professeur au Conservatoire de Paris de 1843 à 1890. Les nombreux virtuoses qu'il y forme (le premier de la série étant WIENIAWSKI et le dernier Fritz KREISLER) montrent l'importance de son enseignement.
7. A titre documentaire, voici le programme complet de cette soirée :
Lundi 2 février 1835 - Salle de l'Emulation - Soirée de musique vocale et instrumentale donnée par M. A. ZANI de FERRANTI, guitariste honoraire du roi et professeur au Conservatoire de Bruxelles.
1ère partie.
1 - Duo de piano et violon sur des motifs du Pré-au-Clercs, exécuté par MM. FRANCK et D...x, amateurs.
2 - Hymne de Fernand Cortez, chanté par MM. les élèves du Conservatoire.
3 - La dernière pensée de Weber, capriccio pour guitare seule, composé et exécuté par M. ZANI de FERRANTI.
4 - Romances chantées par M...
5 - Solo de flûte exécuté par M. LARMOYER, élève du Conservatoire.
2ème partie
1 - Nouvelles variations de HERZ, exécutées par M. FRANCK.
2 - Air du Pirate, de BELLINI, chanté par M...
3 - Fantaisie variée pour guitare (accord parfait de mi), composée et exécutée par M. ZANI de FERRANTI.
4 - Romances par M...
5 - Grand rondo pour guitare, composé et exécuté par M. ZANI de FERRANTI, avec accompagnement de quatuor par MM. PRUME, D...x, DRION et SCHINDLER.
M. DUGUET tiendra le piano d'accompagnement. La soirée commencera à 6 heures et demie.
DAUSSOIGNE avait écrit deux articles avant-coureurs et enthousiastes dans le Journal de Liège (30.I. et 1.II) dont la critique du concert (les 3 et 5.II) fut très élogieuses. Tous les participants étaient des professeurs ou des lauréats du Conservatoire. Les chanteurs non nommés ici (c'est l'usage pour les amateurs) étaient MM. GELLAS et PROST jeune).

28. François PRUME (Stavelot 1816 - Liège 1849), élève de WANSON à l'Ecole royale de musique de Liège (1827), puis de HADENBECK à Paris (1831 - 33). Virtuose éblouissant, il sera professeur au Conservatoire de Liège de 1833 à 1839, puis de 1836 à sa mort prématurée, des suites du choléra. PRUME a composé une vingtaine d'œuvres pour le violon dont un recueil d'études qui reste très intéressant.

Programme du Grand concert que donnera Mr. F. PRUME, le 21 mars 1835 dans la salle du Théâtre des Variétés, derrière l'église Saint-Jacques.

1ère partie.

1 - Fragment de la 1ère Symphonie de BEETHOVEN exécuté par MM. les élèves du Conservatoire de Musique.

2 - 3ème air varié, composé et exécuté par Mr. PRUME

3 - Air du Chalet, chanté par M. BOUCHY.

4 - Grand Concerto en la bémol majeur de HUMMEL (n°6, op. 113) exécuté par M. César Auguste FRANCK.

5 - Air chanté par Mme PREVOST.

6 - Scène pour le violon, composée et exécutée par Mr. PRUME.

7 - Ouverture d'Obéron de Weber, exécutée à grand orchestre.

2ème partie.

1 - Symphonie concertante pour quatre violons, composée par MAURER, exécutée par MM. WANSON, DELAVEUX, ROMEDENNE, et PRUME.

2 - Air comique, musique de Mr. PREVOST, chanté par Mme PREVOST et Mr. BOUCHY.

3 - Solo de flûte, exécuté par M. LARMOYER.

4 - Duo de l'Italienne à Alger, chanté par Mme PREVOST et Mr. BOUCHY.

5 - a) L'opéra b) M'aimes-tu bien ? Romances chantées par Mr. de MONDONVILLE.

6 - Fantaisie pour le violon, composée et exécutée par Mr. PRUME.

Début à 6 heures - Entrée 3 francs.

(Extrait du Journal de la Province de Liège, du 21.III.1835).

29. Promotion où l'on relève une dizaine de noms de futurs musiciens professionnels de qualité, tels Etienne SOUBRE (1er prix d'harmonie, 2ème prix de contrepoint et fugue, 2ème prix de basson), et Caroline SAMUEL, qui se produira peu après comme enfant prodige au piano. L'orchestre était dirigé par François PRUME qui, en plus d'un cours de violon, était responsable de la "classe d'ensemble et de style".

30. César FRANCK - Concerto et variations brillantes pour piano et orchestre - Jean-Claude VANDEN EYNDEN, piano ; nouvel orchestre symphonique de RTBF, dir. E. DONEUX - Musique en Wallonie, MW 80047 (1984) (commentaires de Carl de NYG)

31. Voir note 30.

32. Résultat que Léon VALLAS (op. cit., p. 36) interprète comme suit : "Après quelques mois d'étude spéciale (Franck n'avait commencé l'orgue qu'à l'automne 1840), Franck ne pouvait être un instrumentiste sans reproche ; il devait, autant et plus encore que trente ou quarante ans plus tard, jouer avec plus de fougue que de précision, en appliquant à l'orgue des manières, des procédés propres surtout à son instrument familier, le piano".

33. José QUITIN, L'après Grétry ou les avatars d'un cœur et d'une statue, dans André Modeste Grétry. 1741 - 1813, éd. de la Fondation A.-M. Grétry, Liège, 1986 (38 - 49).

34. Cf. José QUITIN, Franz Liszt à Liège en 1841, 1842 et 1844, in Bulletin de la Société liégeoise de musicologie, 56 (1987) 1-19.

35. Léon VALLAS, op. cit., p. 58.

36. Programme du Concert qui sera donné par les frères FRANCK, vendredi prochain 27 octobre (1943) à la salle de la Société d'Emulation.

1ère partie.

1 - 2ème Trio pour piano, violon et violoncelle, dédié au Roi des Belges, composé par César-Auguste FRANCK et exécuté par l'auteur, son frère et M. DECORTIS.

2 - Chant.

3 - Concerto de WEBER pour piano seul, exécuté par M. César-Auguste FRANCK.

4 - Chœur des Buveurs, par BIRMAN, chanté par MM. les membres de la Société d'Orphée.

2ème partie

5 - Fantaisie - caprice pour violon, composée par VIEUXTEMPS et exécutée par Joseph FRANCK.

6 - Fantaisie sur deux airs russes pour piano, composée par THALBERG et exécutée par César-Auguste FRANCK.

7 - Air chanté par M... (M. VANLAIR, air de Jaida, de MERCADANTE).

8 - Duo pour violon et piano sur des motifs des Huguenots, composé par THALBERG et de BERIOT, et exécuté par les frères FRANCK.

9 - Final.

On commencera à 7 heures très précises. Les portes s'ouvriront à six heures et demie. Prix du billet pris à l'avance 3 fr. ; le jour du concert à l'entrée 5 fr. On peut se procurer des billets au local de la Société d'Emulation et à la Librairie J. DESDER.

Le compte-rendu du concert paru dans le Journal de la Province de Liège des 28 - 29 octobre signale un succès total.

7. Annoncé le 31 octobre pour le 22 novembre, ce deuxième concert sera finalement reporté au 1er décembre. "A ce concert, on entendra trois nouveaux morceaux pour le piano de la composition de M. César FRANCK" ainsi qu'un air de ténor et un trio pour soprano, ténor et basse, paroles de M. Emile DESCHAMPS et musique de C. A. FRANCK. Ces deux morceaux sont de son opéra en trois actes...". Le programme définitif est donné le 20 novembre :

1ère partie

1 - Duo pour piano et violon sur des motifs d'Obéron, par WOLFF et VIEUXTEMPS (inédit), exécuté par les frères FRANCK.

2 - Air chanté par M... (M. ROMMY, du Théâtre de Liège).

3 - 2ème Caprice pour piano seul, op. 5, composé et exécuté par C. A. FRANCK.

4 - Air chanté par Melle... (Melle MALOI, du Théâtre de Liège).

5 - Le Tomolo, caprice pour violon par De BERIOT, exécuté par Joseph FRANCK.

2ème partie

6 - Premier Trio pour piano, violon et violoncelle, dédié au Roi des Belges, composé par C. A. FRANCK, exécuté par l'auteur, quatre violons, trois violoncelles et une contrebasse.

7 - Air chanté par M...

8 - Ballade pour piano seul, op. 6, composée et exécutée par C. A. FRANCK.

9 - 1er Duo pour piano à quatre mains sur le God save the King, op. 4, composé par C. A. FRANCK, exécuté par l'auteur et son frère.

Un compte-rendu (très laudatif) paraît le 2 décembre dans le Journal de la Province de Liège. Les numéros d'opus des oeuvres de Franck sont comptés ici à partir des Trios op. 1. On lira avec intérêt les pages que Léon VALLAS (op. cit., p. 48, 61-70) consacre aux Trios de Franck.

38. D'après le disque C. FRANCK, Trios op. 1 et op. 2 - Quatuor Academica - Musique en Wallonie. MW 80508 (1983).

39. Avec un léger décalage cependant, comme le suggère la lettre qui suit, adressée par Nicolas FRANCK à Etienne SOUBRE le 1.VIII.1844. Je remercie vivement Madame le Dr. ROSKAM qui a bien voulu m'en communiquer la teneur. Madame ROSKAM tient cette lettre de son grand - père, Sylvain DUPUIS, qui fut directeur du Conservatoire de Liège de 1911 à 1925. Sans doute l'avait - il trouvée dans les papiers délaissés par son prédécesseur Etienne SOUBRE, directeur de 1862 à 1871. Pour bien la comprendre, il faut savoir que le père d'Etienne SOUBRE s'était installé comme marchand de musique, rue de l'Université, à Liège. Voici cette lettre.

Paris, Mercredi 21 Août 1844.

Mon cher Monsieur Soubre à Liège,

Vous recevez avec la présente par occasion de mon ami, Monsieur Lhonneux, quatorze exemplaires de l'oeuvre 5. 1er g^d Caprice pour piano seul et quatorze Exemplaires de l'oeuvre 6 - Andantino Quietoso pour le violon avec accompagnement de piano obligé, composés par mon fils César ; je vous les cède aux mêmes conditions que vous êtes convenus avec Monsieur Hi Lemoine, c'est - à - dire :

op. 5 - 14 Ex : p^r 12 à 9 fr. - 108

op. 6 - 14 Ex : p^r 12 à 6 fr. - 72

fr^s 180 à 25% net fr^s 45

dont je vous prie de me reconnaître.

J'espère, mon cher Monsieur Soubre, que vous les vendrez bientôt et que vous en demanderez d'autres à Monsieur Lemoine qui en est propriétaire pour la FRANCE.

Croyez-vous pouvoir vendre l'Eglogue op. 3 et le Duo à quatre mains op. 4 ? Si vous le désirez, je vous en enverrez (sic) de chaque oeuvre 14 Exemplaires aux mêmes conditions. - Parlez - en à l'ami Jalheau et à d'autres professeurs de piano et de violon p^r l'Andantino, pour qu'ils fassent jouer la musique de mon fils. - Parlez - en à Mr Deruyts, rue de la Casquette, il achètera 1 Caprice, 1 Eglogue et 1 Duo et peut - être aussi l'Andantino. -

Si vous pouviez faire un article dans les trois journaux de Liège, cela ferait certainement beaucoup de bien, et si vous le faites, envoyez - moi, je vous en prie, les feuilles sous bande par la poste. -

Mon fils fait joindre à la présente un Exemplaire de son op. 1^{er} soit trois Trios p^r p^{no}, v^{no} et v^{cllo},

dont il a le plaisir de faire hommage à son ami Soubre ; il l'aurait fait avant son départ de Paris, s'il avait été au logis, lorsque vous êtes venu pour nous dire au revoir. -

Vous trouverez aussi ci-joint une lettre pour notre ami commun Monsieur Jules Jaiheau ; ayez la bonté de la lui remettre de suite avec l'exemplaire du Caprice et celui de l'Andantino dont César lui fait hommage.

Note. Il est convenu avec Messieurs Schott de ne mettre en vente les œuvres 5 et 6 que le 1er Octobre prochain. -

Mes fils et mon épouse me chargent de vous présenter leurs amitiés et je vous prie de me croire
Votre dévoué serviteur, ami et compatriote
N. J. Franck

P.S. Monsieur L'honneux se chargera avec plaisir de votre réponse.

Quelques remarques au sujet de cette lettre.

1° Les numéros d'opus des œuvres citées sont ceux de la nouvelle série commencées avec les Trois Trios op. 1 (1842).

2° L'allusion à "Mr. DERUYTS" est de nature à confirmer la tradition qui fait de ce musicien liégeois le tout premier maître de César Franck.

3° La partition des Trios offerte à Etienne SOUBRE a été conservée dans sa famille ; actuellement chez M. et Mme SOUBRE - CLARENVAL. Elle porte la dédicace : "Hommage à mon ami et compatriote Etienne Soubre. L'auteur César- Auguste Franck". (cité par Mlle Michelle NENNIG, Etude bio-bibliographique sur Etienne Soubre. 1813 - 1871. Mémoire de Licence en H.A.A. orientation Musicologie. Université de Liège. Année académique 1989 - 1990 ; p.150).

4° "Monsieur L'honneux" (un nom bien liégeois!) est probablement le père des deux jeunes demoiselles à qui Franck, à la même époque, dédie son 2ème duo à quatre mains sur le Quatuor de "Lucile" de Brétry, op. 17, Paris, chez Pacini Bonoldi frères.